

Comité de Médiation du Jardin Olympique
Compte rendu de la réunion du mardi 11 février 2025

Présents : Daniel ANKIERSKI (N°16, médiateur), Marie-Annick BEL (N°37, référente pour les activités adultes de la MJC), Michel KUMPF (N°51, médiateur), Joël PICART (N°9, médiateur), Christine PYPÉ (N°41, médiatrice), Kamilia SALHI (Agent de Développement Local de la Maison Des Habitants), Alain GSTALDER (N°39, médiateur).

Excusés : Rachid ELGAZZAR-EL IDRISSE (N°20, médiateur), Éric BRANDON (N°19, médiateur).

Invités : Karim ZAIMIA (N°3), Guillaume BOUCCIN (chargé de projets dans le service de Franck QUÉRE).

Absents : Leyla CULDUR (N°11, médiatrice), Jean-Christophe SALOMÉ (N°4, médiateur), Khadija TOBNI (N°28, médiatrice).

Construction d'un abri de jardin : Guillaume BOUCCIN nous rappelle quelques préalables : La surface au sol de cette cabane ne peut pas dépasser les 20 m². Des armoires peuvent toutefois y être adjointes. Au niveau du toit, il peut être aménagé un autre espace de rangement qui ne peut, lui-même, dépasser 1,79 m de hauteur. Si besoin, nous pourrions ajouter en bordure extérieure de la construction une toile amovible de protection pluie-soleil. Au sol, pas de dalle bétonnée mais des plots en béton pour la fondation des madriers verticaux. Sont mises à notre service les compétences d'un architecte pour conduire le projet.

Nos propositions : Nous gardons la serre que nous disposerons autrement. Si bien que, sur les 25 m² disponibles, l'édifice occupera 5 m x 3,70 m = 18,90 m².

Nous souhaitons créer un abri (15 m²), ouvert sur 2 côtés, et un espace de rangement fermé (de 1,50 m de profondeur).

Au Nord et à l'Ouest, les armoires de rangement. Elles protégeront un espace convivial ouvert sur le Sud et l'Est. La serre sera placée au Sud, en parallèle, à 1 m de distance.

Les deux escaliers menant à la plateforme seront consolidés (piquets en châtaignier).

Rendez-vous est pris jeudi prochain pour faire le plan sur place de cette construction.

Il va sans dire que ces « travaux collectifs ouverts au public » feront appel à toutes les bonnes volontés parmi les jardiniers. Bien sûr, nous serons appuyés par les professionnels du service communal. Mais celui-ci a un

budget limité. Le coût de notre abri dépendra de l'importance de notre participation.

Hérissons : Ingrid SZALAY (animatrice pédagogique) nous retrouvera au jardin, mardi 25 février à 10h30, pour voir avec nous où et comment installer des abris pour hérissons. Elle nous montrera comment créer des « haies sèches » utiles pour attirer et protéger les oiseaux, les insectes et favoriser la biodiversité.

Par la suite, elle nous invitera à une projection d'un film réalisé par l'association « Terre Vivante ».

Mur de soutènement : Une entreprise interviendra le 21 février. Le choix probable sera de ne pas remplacer les poteaux mais de remblayer en suivant la courbure de la butte au Nord du platane.

Déchets : la Ville a nettoyé certains jardins partagés pour des sommes colossales (10.000 à 100.000 €). Nous pouvons nous vanter de garder le nôtre propre grâce à la guerre que nous menons aux plastiques et autres déchets non-biodégradables.

Mais nos déchets s'accumulent. Nous avons abandonné le compostage en tas pour privilégier le compostage sur le sol (parcelle 49) permettant un meilleur tri.

Guillaume BOUCCIN propose de nous prêter, à la demande, une broyeuse (branchages jusqu'à 4 à 5 cm de diamètre). Il devra nous accompagner lors du premier broyage pour former quelques référents à l'usage de cet appareil. Ils auront par la suite la responsabilité de l'engin.

Jardins partagés Beauvert : Kamilia SALI nous fait part du souhait de nos voisins jardiniers du quartier Beauvert de nous rencontrer. Elle les invitera à venir au prochain Comité de Médiation. Comme le Carnaval (7 mars) aboutit au Jardin Olympique, nous pourrons également leur faire visiter notre jardin ce jour-là.

Dates à retenir :

Prochaine réunion du Comité de Médiation :

Mardi 11 mars 2025 à 18H30.

Prochains travaux collectifs :

Samedi 8 mars 2025 de 10H à midi.

Compte-rendu rédigé par Alain Gstalder.

Joindre les médiateurs :

jardin.mediation@mjctheatrepremol.fr

À noter :

La nouvelle adresse du siège de l'association MJC Prémol :
30, rue Henri DUHAMEL 38100 Grenoble.

Dans l'attente d'un numéro de téléphone, pour tout message et prise de contact s'adresser par e-mail à : jardin.mediation@mjctheatrepremol.fr